

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

DELIBERATION n°2017/43

L'An deux mille dix-sept et le mardi 18 avril à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 11 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSÉ, DOUX, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, ALBIRA, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ, et Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

Présent suppléant : M. CASAU

M. COUROUAU donne procuration à M. BARRABOURG
M. COURTIE donne procuration à M. SANZ

Secrétaire de séance : M. LABOURDETTE

OBJET : FINANCES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT – 1ere TRANCHE

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT

Il est exposé aux membres du Conseil communautaires les différents dossiers de demande de subventions pour l'année 2017, présentés par les associations. La somme totale inscrite sur le BP 2017 s'élève à 145 829 €.

Il est proposé d'attribuer la première tranche répartie comme suit :

➤ Relais des Deux Gaves	62 350,00 €
➤ Mission Locale Jeunes des Territoires de Mourenx, Oloron, Orthez....	13 377,00 €
➤ Ecole de Musique de la Vallée d'Ossau	26 000,00 €
➤ Association de Développement de l'Apiculture en Aquitaine	1 500,00 €
➤ Association « Office de Tourisme d'Arudy »	5 000,00 €
➤ Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine (CRPF)	1 051,50 €

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité,

(2 CONTRE : Mmes BARRAQUE et TOUTU)

(3 ABSTENTIONS : M. MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT)

ATTRIBUE et AUTORISE à VERSER les subventions aux associations, comme indiqué ci-dessus,

PRECISE que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2017 de la Communauté de Communes,

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce projet.



Le Président,

Jean-Paul CASAUBON